
6211-02-122

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. FRANÇOIS LAFOND (responsable de l'enquête et médiation),
médiateur
Mme CATHERINE PLASSE, analyste
Mme RITA LEBLANC, coordonnatrice

**ENQUÊTE ET MÉDIATION
SUR LE PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES
EN BORDURE DE ROUTES À L'ISLE-AUX-COUDRES
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

RENCONTRE ENTRE LES REQUÉRANTS ET LE PROMOTEUR

VOLUME 3

Séance tenue le 11 septembre 2013 à 19 h
Hôtel de ville
1026, Chemin des Coudriers
Isle-aux-Coudres

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2013

SÉANCE DE LA SOIRÉE

RENCONTRE ENTRE LES REQUÉRANTS ET LE PROMOTEUR

MOT DU MÉDIATEUR..... 1

DISCUSSIONS

ACCÈS AU FLEUVE (DESCENTE) 3

DIFFÉRENTS ACCÈS AU FLEUVE..... 30

PISTE CYCLABLE 33

CONCLUSION 40

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2013
SÉANCE DE LA SOIRÉE
RENCONTRE ENTRE LES REQUÉRANTS ET LE PROMOTEUR
MOT DU MÉDIATEUR

5

PAR LE MÉDIATEUR:

Mesdames et messieurs, bienvenue à cette première séance de médiation.

10

Brièvement, voici l'ordre du jour de cette rencontre. Premièrement, la présentation par le président de Kitesurf Isle-aux-Coudres; ensuite, nous avons une discussion sur l'accès au fleuve pour Kitesurf Isle-aux-Coudres. Troisièmement, on fera des discussions sur les différents accès au fleuve souhaités par Tourisme Isle-aux-Coudres.

15

Donc, je pense que, madame Perron, vous avez fait votre liste des différents endroits, parfait, merci. Vous avez bien travaillé, votre devoir est fait.

Ensuite de ça, nous discuterons finalement de la piste cyclable.

20

Je vous rappelle que tout doit m'être adressé. En fait, que ce soit vos propositions, vos questions, vos commentaires, vos réponses, tout doit m'être adressé à moi. Et quand il y a une proposition, bien là, je la transférerai à qui de droit, ainsi de suite, d'accord!

25

Alors en termes de question d'efficacité, si vous voulez intervenir, on va faire comme à la petite école, on lève la main! Et moi, je vous dirai oui, c'est à votre tour de parler.

Je vous demande également de fermer complètement vos cellulaires pour tout le monde, même pas sur le mode vibration, parce que sinon, ça fait de l'interférence sur la machine enregistreuse.

30

Pour les fins de la transcription, je vais vous demander de vous identifier, ainsi que l'organisme ou le ministère que vous représentez.

35

Donc François Lafond, commissaire, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Et à ma gauche?

PAR Mme CATHERINE PLASSE:

40

Catherine Plasse, analyste au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

Richard Ringuette, ministère des Transports, chef de service.

45 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Yves Bédard, ministère des Transports, biologiste responsable de l'étude d'impact.

50 **PAR M. HUGO MAILHOT-COUTURE:**

Hugo Mailhot-Couture, ministère des Transports, biologiste stagiaire.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

55 Dominic Tremblay, maire de l'Isle-aux-Coudres.

PAR Mme PASCALE PERRON:

60 Pascale Perron, présidente de Tourisme Isle-aux-Coudres.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

Catherine Dufour, vice-présidente de Isle-aux-Coudres Kitesurf.

65 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Pascal Dufour, président Kitesurf Isle-aux-Coudres.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

70 Isabelle Naud, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, chargée de projet dans le dossier.

PAR Mme RITA LEBLANC:

75 Rita Leblanc, coordonnatrice de la Commission, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

80

DISCUSSIONS
ACCÈS AU FLEUVE (DESCENTE)

PAR LE MÉDIATEUR:

85

Maintenant, on va laisser la parole à monsieur et madame Dufour pour présenter leur petit vidéo. Bien, est-ce que c'est un vidéo ou seulement des photos?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

90

Bien, on voulait essayer d'aller sur Google Earth, mais madame m'a dit qu'avec la carte, ça pourrait faire. Mais on peut pas, parce que le réseau marche pas.

Mais on peut vous montrer quelques photos.

95

PAR LE MÉDIATEUR:

O.K.

100

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Ça, ça a été pris à l'Isle-aux-Coudres, à peu près à un kilomètre (1 km) au large où est le site de kite. Ça donne une idée de la dimension et de la qualité du "spot" pour le kitesurf.

105

Je vais me déplacer, on va voir quelques images!

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

110

Dans le fond, pour expliquer un peu davantage et pour mettre en contexte, parce qu'on vous a rencontrés hier, mais pour mettre plus les autres personnes dans le contexte!

Nous, on a créé une organisation qui s'appelle, bien, une OSBL qui s'appelle Isle-aux-Coudres Kitesurf, il y a déjà de ça deux-trois (2-3) ans. Ça fait longtemps qu'on travaille sur le projet. On s'appelle Isle-aux-Coudres Kitesurf, on porte bien notre nom.

115

En fait, il y a déjà à peu près quatre-cinq (4-5) ans, le "spot" qu'on appelle ici à l'Isle-aux-Coudres pour le kitesurf est devenu super populaire, donc on accueille des gens qui y pratiquent le kitesurfing depuis déjà quatre (4) ans sans vraiment avoir d'infrastructures pour les accueillir.

120 On a créé donc une OSBL pour essayer de se structurer davantage, pour être capable
d'accueillir mieux les gens.

125 Notre mission d'abord et avant tout, c'est vraiment de promouvoir notre action pour le
kitesurf, mais à très court terme, nos objectifs, c'est, comme je disais, d'avoir des meilleures
infrastructures pour accueillir les gens.

130 Donc ce qu'on veut dire par infrastructures, c'est éventuellement faire l'achat d'un terrain
pour transformer ça en stationnement pour être capable de stationner des voitures de façon plus
sécuritaire; ensuite de ça, d'avoir vraiment un accès à l'eau bien établi pour être capable de diriger
les gens vers cet endroit-là pour éventuellement que les gens se dirigent vers l'eau pour pratiquer
le kitesurf.

135 Puis à la suite de ça, à moyen et long termes, bien éventuellement, on peut peut-être avoir
un "demo center", c'est-à-dire avoir de l'équipement pour éventuellement faire en sorte que les
gens de l'île, puis les personnes qui viennent pratiquer le kitesurf soient en mesure d'essayer de
l'équipement, puis de manipuler l'équipement, puis ensuite de ça, d'être capables de devenir des
amateurs de kitesurf puis de pratiquer le sport.

140 Dernièrement, en avril dernier, on a déposé un plan d'affaires en bonne et due forme à
plusieurs instances gouvernementales pour essayer d'aller chercher des subventions, pour être
capables de faire ces investissements-là, et de mettre en place les infrastructures.

145 Et dernièrement, on a eu une belle nouvelle, en fait on a eu la confirmation que Tourisme
Charlevoix a fait une entente, le PRC, c'est plusieurs instances qui se mettent ensemble pour
donner des subventions. On a cent mille dollars (100 000 \$) qui est attribué, qui est confirmé pour
Isle-aux-Coudres Kitesurf, pour qu'on soit capable d'aller chercher les sous nécessaires pour
mettre en place ce qu'on veut mettre en place, puis qui est décrit dans notre plan d'affaires.

150 Donc le budget total de notre projet, c'est environ cent quatre-vingt mille dollars (180 000 \$);
dans le fond, le plan d'affaires a été accepté, puis on est en attente des autres subventions qui vont
nous permettre d'avoir cent quatre-vingt mille (180 000 \$). La Municipalité a investi avec nous au
niveau de l'installation sanitaire sur le terrain, ledit terrain donc.

155 Et ce qu'on vous présente en ce moment, c'est vraiment vous faire voir un petit peu l'activité,
parce que, oui, c'est un stationnement, c'est un accès, mais avant tout, c'est vraiment cette belle
activité là.

Puis dans le fond, nous, on est reconnu, à l'Isle-aux-Coudres, pour les caractéristiques
vraiment particulières, on est reconnu pour la stabilité de notre vent. Dans le fond, le sud-ouest,

160 c'est un vent dominant ici à l'Isle-aux-Coudres, puis quand il est là, il est très très fort, et à marée basse, il y a des bancs de sable qui se dégagent au large, à un kilomètre (1 km) environ de l'île, à la pointe ouest, et ça fait en sorte qu'on a du trente (30) nœuds dans les airs, puis on a un plan d'eau qui est hyper hyper plat.

165 Donc pour le kitesurf, c'est très très idéal en fait. Donc on est vraiment reconnu pour ces critères-là. Il y a des gens de Québec, de Montréal et de partout à travers la province qui se déplacent pour pratiquer le kitesurf ici. Moi, je fais de la compétition à l'international, puis mon objectif, ce serait vraiment de ramener une compétition éventuellement ici pour, bien, revamper un petit peu l'économie à l'Isle-aux-Coudres. Ça fait partie d'un produit qu'on veut développer aussi pour revamper l'économie touristique.

170 Donc ça fait un petit peu le tour de notre projet!

PAR LE MÉDIATEUR:

175 C'est très bien.

Maintenant, si vous voulez continuer avec l'accès comme tel?

180 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Bien en fait, ça, c'est un peu le côté parfait du kitesurf, parce que l'Isle-aux-Coudres offre des conditions ultimes.

185 Puis dans notre plan de développement, on veut aller chercher un stationnement, c'est ce qu'on est en train de faire, de faire des approches sur l'achat d'un terrain. Mais la problématique, c'est notre accès à l'eau.

190 Il faut en fait que ce soit compatible avec l'activité. Il faut comprendre que des fois, il y a des journées où il y a cinquante-soixante-dix (50-70) voiles dans l'eau, ça fait beaucoup de monde, puis ça nous prend un accès qui est assez facile pour emmener plusieurs personnes vers le site.

195 Ça fait que c'est sûr qu'un accès avec des roches, mettons, puis comme on disait de deux-trois pieds (2 pi-3 pi), c'est peut-être pas l'idéal, parce que là, il va y avoir beaucoup de monde qui va y aller. Puis nous autres, on a proposé hier une solution.

PAR LE MÉDIATEUR:

200 Faites encore votre proposition, parce que là, les gens du ministère sont présents ce soir et on vous écoute!

Continuez!

PAR M. PASCAL DUFOUR:

205 C'est ça, hier, on a pris une photo aérienne, puis on a démontré qu'est-ce qu'on voulait à peu près comme accès. C'est sûr que si on pourrait y aller, comme on a dit, à rien, tu sais, je veux dire, si on avait une espèce de gravier – puis de votre côté, au ministère des Transports, vous avez peut-être des idées qu'on connaît pas – mais si on avait une espèce de gravier qui fait partie du
210 belvédère en question qu'on a ciblé, parce que ce belvédère-là, il est comme naturel, parce qu'il y a comme une butte ou un cran qui le stabilise.

215 Puis on le voit sur les cartes qu'il reste stable depuis des années, il se fait comme une butte. Mais si on avait cet accès-là à cet endroit-là, ce serait l'idéal, parce qu'on est vraiment sur le site de kite.

220 Puis on a cherché bien d'autres endroits autour dans ce secteur-là, puis c'est le meilleur, il n'y en a pas d'autre, parce que les autres, tu as des maisons, on tombe dans le village, puis on est trop loin de l'eau.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

225 Puis si je peux juste compléter! L'espèce de pointe en fait qu'on dit qui est vraiment l'endroit idéal pour accéder à l'eau pour nous, c'est en face d'un endroit qu'on appelle le pilier. Je sais pas si vous avez pu voir, mais l'aspect qu'on cherche vraiment, c'est...

PAR LE MÉDIATEUR:

230 J'étais pour dire que je suis resté pris au pilier cet après-midi, ils sont venus me chercher, mais c'est pas vrai!

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

235 Mais dans le fond, l'accès qu'on cherche, c'est vraiment un accès assez large, si je peux me permettre, parce qu'il y a plusieurs personnes qui vont passer, dans le fond, au même endroit en

même temps à cet accès-là. Parfois, on va passer avec de l'équipement, donc les voiles, une fois qu'elles sont gonflées, c'est assez large, les planches aussi. Donc on veut un accès assez large.

240 On veut une espère de pente douce avec un matériel, là je parle dans l'idéal, mais avec un matériel, en fait, qui est tolérable pour les pieds, parce que les gens vont potentiellement marcher nu-pieds sur ce matériel-là.

245 Dans le fond, cette pointe-là qu'on a identifiée, c'est vraiment l'endroit idéal pour le projet, pour plusieurs raisons. Parce que, dans le fond, à un kilomètre au large, vraiment en face presque, il y a ce terrain de jeu là, donc les bancs de sable. Ensuite de ça, il y a des terrains en face qui sont à vendre, donc qui pourraient potentiellement être achetés par nous pour ensuite de ça faire le stationnement.

250 Dans le fond, on a regardé plusieurs autres terrains, mais cet espace-là, à marée basse, le maximum qu'il faut marcher, parce qu'on pratique le kitesurf à marée haute mais à marée basse aussi, dans le fond, il y a pas de courant de ce côté-là de l'île, donc on est capable de le faire n'importe quand, et à marée basse, le maximum de longueur qu'il faut marcher pour atteindre l'eau, c'est trois cents mètres (300 m). C'est peut-être un petit peu – c'est quand même un trois cents mètres (300 m), mais ailleurs sur l'Isle-aux-Coudres à marée basse, c'est beaucoup plus long.
255 Donc cet endroit-là est favorisé une fois encore parce que le trois cents mètres (300 m), dans le fond, c'est une des plus petites distances qu'on a à parcourir pour aller chercher l'eau à marée basse.

260 Donc c'est entre autre pour ces raisons-là qu'on priorise vraiment ce secteur-là pour avoir l'accès à l'eau et la descente.

PAR LE MÉDIATEUR:

265 Merci. Je vais aller voir du côté, je pense que monsieur le maire avait quelque chose à dire relativement, puis ensuite le ministère des Transports aussi.

270 Cet après-midi, vous avez mentionné que vous aussi, vous étiez intéressés à avoir une descente pour un bateau, peut-être pas un bateau, mais pour la sécurité des gens. En fait, je faisais une farce tantôt, mais monsieur le maire me disait qu'ils vont en chercher quand même relativement régulièrement, je pense?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

275 C'est ça qui est important dans un développement d'une activité comme le kitesurf qui est importante aussi pour le développement touristique à l'Isle-aux-Coudres. On est une île unique pour faire du kitesurf, je pense, pour connaître les autres îles ailleurs.

280 Et puis pour nous, si l'activité se concrétise, il faut mettre de la sécurité. Dans le schéma de couverture de risques et le schéma de prévention au fleuve, que ce soit la Route bleue ou le kitesurf ou d'autres activités, nous, à la MRC comme préfet – je vais vous parler comme maire et je vais vous parler comme préfet à l'occasion, parce que j'ai le droit de parler sur les deux (2) volets, j'ai deux (2) titres – ça fait que c'est pour ça qu'on disait, avec le ministère des Transports, ça nous prend un accès facile, parce qu'on veut mettre de l'équipement qui va servir pour la région, pas juste pour l'Isle-aux-Coudres.

285 Que ce soit ceux qui font du kayak ou autre activité, parce qu'on est en train de travailler le parc nautique aussi, qui fait qu'on a besoin d'équipement, puis l'Isle-aux-Coudres est ciblée pour installer notre équipement, parce qu'on est proche de tous les villages, pour être le plus rapidement possible.

290 Ça fait que c'est pour ça que l'endroit où ce qu'on parle ou ailleurs pour moi, mais il faut pas être trop loin, puis il faut être facilement pour mettre, ça peut être, présentement on a un canot de survie, on a des équipements qui nous appartiennent, mais il faut penser à une future chaloupe ou un Zodiac, pour être plus équipés pour être capables d'embarquer des ambulanciers, tout ça aussi, lorsqu'on va avoir du sauvetage à faire.

300 On a déjà fait du sauvetage, comme par exemple pour un avion pas loin de là, à peu près même pas un kilomètre envers l'est, en face de l'aéroport, il y a un avion qui avait crashé, le pilote, un jeune de l'Isle-aux-Coudres, il est décédé dans son avion, et puis l'accès était facile parce qu'il y avait pas d'empierrement, on a pu se rendre assez rapidement, mais pas assez rapidement pour lui sauver la vie, mais pour le ramasser avant que la mer vienne trop haute et l'apporte ailleurs. Au moins, on a récupéré le corps.

305 Ça fait que c'est pour ça, on veut pas aller dans l'extrême, mais pour la Municipalité, c'est pour ça qu'on appuie Kitesurf dans leur démarche. On a beaucoup de travail encore à faire, mais l'empierrement et les accès au fleuve, je peux vous dire que nous, puis le ministère des Transports aussi aura à se prononcer, je me prononce pas pour eux, c'est important d'avoir des endroits, que ce soit Tourisme Isle-aux-Coudres aussi, pour qu'on puisse avoir un accès rapidement, puis un bel accès accessible sans avoir de problème non plus.

310

PAR LE MÉDIATEUR:

Merci monsieur Tremblay.

315 Monsieur Bédard, cet après-midi, quand on en a parlé, vous n'étiez pas contre le fait d'avoir une descente. D'autant plus que monsieur le maire disait, bon bien, avec une descente, ça nous permet d'avoir le traîneau puis aller secourir quand besoin est.

320 Maintenant, hier soir, Isle-aux-Coudres Kitesurf hier soir nous proposait d'avoir une descente peut-être avec de la pierre zéro trois quarts (0-¾) qui ferait en sorte que ça serait quand même acceptable, c'est ça!

325 Je sais qu'après-midi, vous avez dit, m-m-m-, pas sûr qu'avec du zéro trois quarts (0-¾), c'est réalisable, mais je vais vous laisser la parole!

PAR M. YVES BÉDARD:

330 C'est ça. C'est sûr que des empièvements comme ça, on en a fait d'autres ailleurs, et puis dès le départ, au début de l'étude d'impact, la conception de l'empièchement, dans notre tête, il fallait fournir des accès tout le long pour les utilisateurs de la plage. On pensait pas au kitesurf, mais large, les gens qui font du kayak de mer, tout ça.

335 Ça fait qu'on s'est dit, on va se mettre aux endroits stratégiques des escaliers, des escaliers avec des dalles de granite taillé, comme on a fait dans Portneuf, on a fait de l'empièchement de cette nature-là. Puis c'est des grosses dalles de granite qui forment un escalier rustique mais confortable.

Alors on s'est dit, on mettra quelque chose du genre.

340 Mais pour ce qui est des détails, de savoir où on les met puis la largeur, tout ça, bien, on s'est dit, on travaillera avec la Municipalité, eux connaissent leurs citoyens puis les usages de la place, puis on les installera où c'est le plus pertinent.

345 Mais ça a été prévu, c'est décrit dans l'étude d'impact. On en a parlé à la présentation publique avec le BAPE aussi, qu'on allait mettre des accès. Les endroits précis, on les avait pas arrêtés parce qu'on se fiait plus à la Municipalité pour ça.

350 Puis un certain nombre, évidemment on n'en fera pas partout, parce que ça coûte évidemment très cher. Il faut que ce soit solide, on a des conditions hydrauliques terribles de vagues, de vents, puis tout ça.

Et puis à l'endroit où vous parlez votre belvédère, c'est sûr que là, des dépôts meubles, on pourra pas en mettre, c'est quelque chose, de gravier ou de sable, ça tiendra pas. Là, le roc est propre, c'est parce que c'est les conditions hydrauliques qui font qu'il y a rien qui reste.

355

Là, si on veut avoir une pente douce, bien, ça va être des éléments soit en granite, en pierre de taille ou ça va être du béton, là, pour avoir une descente qui va tenir, résister aux vagues, aux vents avec les années.

360

Parce que les conditions sont assez fortes de vagues et de vents avec les glaces aussi.

Ça fait que oui, on peut aménager quelque chose là, je pense que nos ingénieurs sont assez capables de faire quelque chose de solide, ça m'inquiète pas du tout. Et il s'agit de déterminer ce qu'on veut, un escalier ou une pente douce pour descendre un genre de petite remorque avec un canot, là.

365

Nous autres, ce qu'on voulait, on voulait éviter les pentes douces, c'est qu'on voulait pas trop de quatre-roues avec la Municipalité, on voulait pas trop favoriser le quatre-roues sur les plages. Ça fait que ça, les escaliers puis les quatre-roues, en général, ils aiment moins ça.

370

C'était ça l'idée derrière, mais des accès, c'est sûr qu'on les avait prévus.

PAR LE MÉDIATEUR:

375

Oui monsieur Dufour!

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Bien moi, au départ, ce que j'avais pensé, c'est pas vraiment du zéro-trois quarts (0-¾), c'était plus un gravier à peu près de cette grosseur-là, ce qui permettait, à mon avis, que ça reste plus que du sable.

380

Quand je suis allé aux présentations de l'aménagement des berges justement, il y avait un ingénieur français qui était là qui expliquait que le sable restait pas.

385

C'est sûr que dans le meilleur des cas, si on avait du sable partout, ce serait extraordinaire pour l'Isle-aux-Coudres, mais j'ai compris que c'était pas possible.

Ça fait que là, dans mon idée, je me disais qu'un gravier, ça resterait plus que du sable.

390

Ça pourrait être, au point de vue environnement, je trouvais que ça pourrait être intéressant, parce que ça modifie pas trop le paysage de ce site-là.

395 Puis cette pointe-là de belvédère, depuis longtemps que je vais là, je trouve qu'elle est stable malgré tout, puis elle n'est pas assujettie à avoir une grosse vague de nordet, par rapport à la pointe du bout d'en bas qui, elle, est vraiment assommée du nord-est, les vagues sont très grosses à cette place-là. Normalement, les vagues sont moins grosses, parce qu'à l'autre bout, on est au sud-ouest de l'île, puis le vent sud-ouest, lui, assomme moins que le nordet.

400 Puis ça, on le retrouvait dans le plan, c'était marqué, et il y avait une analyse de vent et de vagues.

405 Mais votre idée, si c'est possible de mettre une descente en béton ou dans ce que vous pensez, ça, c'est excellent aussi, mais moi, mon idée, c'était ça.

Puis l'idée aussi, c'est que présentement, c'est vraiment des rochers très très coupants, ça fait que si on amène du monde là, bien, c'est pas convivial.

PAR M. YVES BÉDARD:

410 Non, ça, c'est certain.

PAR LE MÉDIATEUR:

415 Oui madame Naud.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

420 Bien moi, je veux préciser la position du ministère de l'Environnement dans ce dossier-là, c'est tout le temps au niveau de la recharge de plage beaucoup plus que l'enrochement dure ou une solution mixte avec enrochement et recharge de plage.

425 Puis qu'une solution avec une descente qui serait avec du matériel qu'on retrouve similaire dans le fond, une granulométrie similaire à ce qu'on retrouve déjà, ça cadre dans les orientations du ministère. Mais une dalle de béton, plus ou moins.

PAR LE MÉDIATEUR:

430 Mais si on avait, parce que tantôt, monsieur Bédard parlait de granite, donc si on a une descente en granite, qui est quand même un peu plus cher que du béton, mais s'il y a une descente en granite, est-ce que le ministère trouverait ça acceptable?

PAR Mme ISABELLE NAUD:

435 Bien, granite!

PAR M. YVES BÉDARD:

440 Des pierres de taille, du granite taillé comme les bordures de rue qu'on peut voir. Mais c'est des grosses pierres, c'est taillé

PAR Mme ISABELLE NAUD:

445 Des dalles?

PAR M. YVES BÉDARD:

450 Oui, c'est taillé, c'est scié, puis c'est plat, c'est des grosses dalles qu'on met sous forme d'escalier ou on peut le mettre sous forme de descente.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

455 Mais ça, c'est à même l'enrochement?

PAR M. YVES BÉDARD:

Oui, c'est inclus dans l'enrochement.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

460 Bien moi, si c'est inclus dans l'enrochement, puis il y a pas d'empiètement supplémentaire, moi, on reste dans le cadre du projet.

PAR M. YVES BÉDARD:

465

Sur le belvédère, le dénivelé est très très faible, on parle presque juste d'un pied-un pied et demi (1 pi-1 ½ pi) quasiment à la hauteur de la grosse pierre qu'il y a là.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

470

Oui, bien, c'est ça, le belvédère il est plus haut que les autres sites. Ce qui fait qu'il reste stable. Il y a une pointe comme ça qui avance, puis on le voit très bien sur les cartes.

PAR LE MÉDIATEUR:

475

Mais dans la photo qu'on a regardée cet après-midi où il y avait de l'enrochement justement au belvédère, l'enrochement est de chaque côté, puis il y avait juste, je pense, une petite partie ou l'enrochement était complet au belvédère?

PAR M. YVES BÉDARD:

480

Il est pas fait, l'enrochement, au belvédère. Il y en a un petit peu à gauche, un petit à droite, le reste est pas fait. Il est en érosion en ce moment.

PAR LE MÉDIATEUR:

485

Oui, parce qu'on le remarque quand on y va, qu'il y a de l'érosion.

PAR M. YVES BÉDARD:

490

Il va disparaître d'ici pas grand temps.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

495

Mais c'est sûr que quand on a des enrochements de part et d'autre d'un secteur, il y a l'effet de boue aussi qui vient accélérer.

PAR M. YVES BÉDARD:

500

C'est de l'érosion naturelle qui se fait depuis longtemps, donc c'est naturel, là, mais c'est sûr que les gens l'utilisent, puis c'est vraiment pratique.

PAR LE MÉDIATEUR:

505 Donc si je comprends bien, vous seriez d'accord pour avoir peut-être une descente en granite au lieu des marches? Est-ce que pour vous, c'est plus intéressant d'avoir une descente que d'avoir des marches?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

510 Bien, c'est sûr que moi, je préconise plus du gravier qui pourrait être plus solide, puis que ça va dans le sens de l'Environnement aussi. Parce que là, il se ramasse beaucoup de monde, puis si on a juste une descente de je sais pas combien de large, là!

PAR LE MÉDIATEUR:

515 Bien, la descente, il faut qu'elle soit quand même suffisamment large, on peut parler peut-être de six pieds (6 pi) de largeur.

PAR M. YVES BÉDARD:

520 Oui, c'est des immenses dalles.

PAR LE MÉDIATEUR:

525 C'est ça, c'est pas un deux pieds (2 pi) ou un trois pieds (3 pi), là.

PAR M. YVES BÉDARD:

530 C'est peut-être grand comme la table, les dalles, pour vous donner une idée, puis épaisses comme ça. Puis ça peut être placé en escalier ou on peut les mettre en continu, puis il s'agit de les fixer avec des ancrages. Ça, c'est les ingénieurs qui trouveront la solution.

535 Mais tout ce qui est gravier, dépôt meuble sur ce caillou-là, oubliez ça, ça tiendra jamais.

 Puis même la recharge de plage que nous a parlé monsieur Ropars, c'est du grès de quatre pouces (4 po) sur une grande grande distance pour qu'éventuellement ça tienne, puis il parlait aussi de recharge à tous les quatre-cinq (4-5) ans, parce que ça tiendra pas.

540 Ça fait que la recharge de plage, dans les conditions du chemin des Coudriers, ça marche pas, ça s'applique pas, les conditions sont pas là.

Ça fait qu'il faut penser à quelque chose de dur.

545 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Écoutez, c'est sûr que si c'est la solution qu'il faut mettre, vous êtes les spécialistes dans ça, mais si on avait une pente agréable pour aller à l'eau, ça pourrait être acceptable.

550 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

Je ferais juste une intervention!

555 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Oui monsieur Tremblay et après ça, a va être madame Dufour.

560 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

Moi, je suis venu au monde en 53, puis à l'âge de douze (12) ans, j'opérais de la machinerie lourde, puis je me souviens qu'avec le ministère dans le temps, on allait chercher du sable au pilier pour mettre sur les routes l'hiver.

565 Cette route-là qui s'en va au pilier, il fallait la connaître avec nos camions parce qu'on passait – mais une descente assez large qui ferait, parce que nous, si on y va pour la sécurité, si on descend une chaloupe ou quoi que ce soit à marée basse, parce qu'on peut se rendre jusqu'au pilier à marée basse avec une voiture, c'est pas ça qu'on souhaite, là, mais il faudrait que ce soit quand même une largeur qu'on puisse descendre avec un véhicule avec la remorque, puis le canot, peu importe, le Zodiac ou chaloupe, peu importe ce qu'il y aura, sécuritairement.

570 Il faudrait être capable pour que ce soit une affaire simple, il faut que tu sois capable d'aller au large. Tu sors sans briser l'environnement, sans briser, il y a pas de poisson, mais c'est important de le voir de même.

575 Parce qu'on peut se rendre plus loin plus rapidement, au lieu de le faire à la main. Parce que des fois, s'il y a une urgence, il faut y aller. Je vous ai donné l'exemple tout à l'heure de l'avion, là, et puis pour se rendre là, il a fallu que les gars y aillent à pied, puis on y a été, puis on a décidé de prendre un quatre par quatre, puis on s'est rendu au large.

580 On vient de le faire cet hiver à la pointe est de l'île, pour sauver des gens en hypothermie, madame Naud?

PAR Mme ISABELLE NAUD:

Moi, j'étais pas en hypothermie.

585

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Vous l'étiez pas, mais il y en avait en hypothermie, puis on s'est rendu sur les battures, puis au large dans l'eau salée, même avec mon véhicule qui était flambant neuf, mais bon, on s'est rendu là!

590

C'est ça l'urgence de mettre les activités qu'on est capable de répondre rapidement. Il peut en arriver de ça. Ça fait qu'il faut vraiment faire une descente accessible, qu'on soit capable de s'y rendre facilement.

595

PAR LE MÉDIATEUR:

Je vais laisser la parole à madame Dufour et après ça, je reviens à vous!

600

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

Dans le fond, c'est juste parce que vous nous avez posé la question, mais entre l'escalier puis la descente continue, on s'entend, tout le monde, que c'est mieux la descente continue.

605

Puis la deuxième chose, c'est que vous avez dit un jumelage entre justement les très gros galets, les dalles jumelées avec du gravier donc, mais ça, c'est ce que vous avez proposé...

PAR Mme ISABELLE NAUD:

610

En tout cas, c'est ça qui est en ce moment dans le projet, dans le fond, c'est la mise en place d'enrochement avec recouvrement du matériel excavé, par-dessus, si je peux dire, avec l'enrochement.

615

Par contre, il y a quand même un programme de suivi qui est établi, puis s'il y a abaissement de plage, bien, il y aura des correctifs à faire.

Parce qu'une stabilisation rigide, avec le ressac, ça peut amener une érosion aussi de la plage, puis une disparition graduelle des plages.

620 Ça fait qu'avec le suivi, bien, on va pouvoir vraiment suivre l'évolution ou l'impact de cet enrochement-là sur les plages à ce moment-là, puis s'il y a correction à avoir, on va pouvoir faire les corrections.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

625 Mais dans le fond, vous avez déjà analysé les endroits, puis c'est vraiment...

PAR M. YVES BÉDARD:

630 L'endroit précis...

PAR LE MÉDIATEUR:

635 Bien en fait, oui, je vous laisse la parole, allez-y.

PAR M. YVES BÉDARD:

640 Pour cette descente précise là qui est quand même un peu différente des autres qu'on va peut-être aménager, ça, c'est un cas où il va falloir avoir de l'arpentage. Les arpenteurs viennent prendre la topographie fine, comment adapter quelque chose, une descente rigide de ce gabarit-là. Parce que même des dalles, on pourra pas utiliser juste des dalles, parce que le joint entre la pierre, la roche en place et la dalle, ça pourra pas se faire de façon fine, peut-être qu'il y aura une partie dalles, une partie béton, je le sais pas, pour que ce soit continu pour un véhicule. Ça va être une espèce de combinaison.

645 C'est sûr que ça va prendre des données d'arpentage, puis que les ingénieurs s'y attardent pour l'ancrage de ces dalles-là, tout ça. Tout est possible, les ingénieurs vont nous le dire, mais ça va prendre des données d'arpentage précises sur le site, pour être capable de faire quelque chose de bien fait, de solide, puis qui va durer, que vous aurez pas à réparer ou à entretenir.

650 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Est-ce que ça nécessite finalement une petite étude géotechnique pour savoir?

655 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Non, l'arpentage.

PAR LE MÉDIATEUR:

660

Seulement l'arpentage?

PAR M. YVES BÉDARD:

665

Oui. Nos spécialistes en protection de berges connaissent les forces puis tout ça, ils vont être capables de nous conseiller, les gens de géotechnique chez nous.

PAR LE MÉDIATEUR:

670

Allez-y madame Dufour.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

675

Bien dans le fond, ma question, c'était une fois que c'est installé, est-ce que c'est à vie, dans le fond, c'est bon pour réparer ou on sait pas...

PAR M. YVES BÉDARD:

680

C'est sûr que nous, ça protège notre route aussi, l'empierrement. Si l'empierrement se défait, on va aller réparer ça, c'est sûr, parce que la route est à côté. Nous, on protège ça parce que ça protège la route, sinon on serait pas là.

685

Si l'empierrement s'en va, nous autres, c'est pas long – bien, c'est pas long! – c'est long, on va aller réparer ça quelques mois après, ça prend des autorisations.

Mais non, l'empierrement, on va l'entretenir.

690

Mais ce qu'on a fait à date, on en a fait il y a cinq (5) ans, deux (2) petits tronçons, et puis ça l'a pas bougé. Il y a eu des tempêtes depuis cinq (5) ans, puis c'est intact.

Ça fait qu'on est assez confiant, c'est des pierres de huit cents (800 mm) à douze cents millimètres (1200 mm), c'est des grosses pierres, avec une bande. C'est calculé pour résister aux vagues. Probablement que les calculs sont bons.

695

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

Merci.

PAR LE MÉDIATEUR:

700

Donc si je comprends bien, on s'entend tous ici ce soir, ça fait l'affaire, je pense, de Kitesurf, ce que le promoteur propose, c'est-à-dire une pente en granite consolidée probablement avec du ciment.

705

Est-ce que ça fait votre affaire? Puis ce sera pas quelque chose de trois pieds (3 pi) de large, ça va être vraiment suffisamment large de façon à ce que la municipalité puisse également l'utiliser.

710

Donc est-ce que ça vous convient?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Je suis quasiment quelqu'un de l'Environnement!

715

C'est sûr qu'il va y avoir beaucoup de monde qui va aller là, puis on utilise depuis des années ce site-là, puis si on pouvait jumeler les deux (2), puis au moins faire un test sur un gravier sur cette butte-là qui, dans le fond, est assez dangereuse quand on y circule, même pour les piétons, parce que c'est assez coupant.

720

Mais c'est sûr que votre idée de faire ça, ça me semble être à vie, on touchera plus à ça, c'est sûr.

725

Mais si on pouvait l'essayer, de mettre un gravier qui viendrait faire ça beau. Parce que du cran comme ça, honnêtement, c'est pas bien bien beau.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

730

Bien là, je veux juste préciser! Dans le fond, notre position, c'est s'il y a pas d'empiètement supplémentaire de l'enrochement, c'est-à-dire qu'on fait un escalier à même l'enrochement, puis qu'on reste dans l'empiètement déjà inclus dans l'étude d'impact, il y a pas de problème.

735

PAR LE MÉDIATEUR:

Et en bout de ligne?

PAR Mme ISABELLE NAUD:

740

Par en arrière?

PAR M. YVES BÉDARD:

745

On peut adoucir la pente par en arrière.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

750

OK. Il y a de la place?

PAR M. YVES BÉDARD:

Bien, c'est le belvédère qui va perdre un peu de superficie.

755

PAR Mme ISABELLE NAUD:

OK. Bien ça, ça me va.

PAR LE MÉDIATEUR:

760

Ça veut tu dire que s'il fait pas comme vous voulez, il n'a pas de certificat?

PAR Mme ISABELLE NAUD:

765

C'est pas moi qui décide.

PAR LE MÉDIATEUR:

770

Parce que c'est le certificat qui m'intéresse.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

Moi, je fais des recommandations, mais c'est pas moi qui décide.

775

PAR M. YVES BÉDARD:

Pour ce qui est du gravier, nous, on va revenir ici avec monsieur Ropars, le Français, parce qu'on s'est engagé à faire une recharge de plage dans le secteur de l'islet, on va retourner avec lui

780 pour qu'il nous conseille sur les épaisseurs, des endroits où on pourrait en mettre. On ira voir ça avec lui, cette pointe-là, puis lui va nous dire, oubliez ça ou il y a des chances!

785 Parce que s'il nous dit oubliez ça, on le fera pas, parce que c'est un spécialiste du milieu côtier, c'est le spécialiste au Québec. Ça fait que lui va nous dire s'il y a une chance, essayez-le, s'il n'y a pas de chance de réussite, on l'essaie pas. On va se fier à lui.

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais à quel moment, monsieur Bédard, ce monsieur-là peut venir avec vous?

790 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Cet automne.

PAR LE MÉDIATEUR:

795 C'est parce que moi, j'ai juste deux (2) mois! Bien, c'est certain que la proposition de monsieur Dufour peut être intéressante, bien, je pense que c'est coupant un peu par après, mais si vous marchez nu-pieds, ça doit être, des fois ça peut lacérer un petit peu.

800 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Là, c'est du roc dynamité qu'on va mettre, ce sera pas du gravier naturel, parce que ça prend des choses anguleuses pour que ça tienne.

805 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Oui monsieur Ringuette!

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

810 J'aimerais juste peut-être replacer un petit peu dans le contexte!

815 Parce que nous autres, l'intervention qu'on fait, c'est pour consolider la route. J'espère que vous comprenez ça. Ça veut dire, quand vous proposez, vous voulez aller plus loin sur le rivage, faire des rechargements, je me sens personnellement pas tout à fait à l'aise en tant que ministre des Transports pour ça, parce qu'il me semble qu'on s'éloigne de l'objectif que nous on vise qui est notre intervention qui est de protéger l'infrastructure routière.

820 Avec la municipalité, on va s'engager à regarder, essayer d'aménager une descente ou un accès comme on l'appelle pour favoriser la pratique de votre sport, mais également qui permettra à la municipalité d'intervenir en matière d'urgence.

825 Mais l'avis qu'on a eu de monsieur Ropars, on peut s'engager à le recontacter, mais si c'est pour retarder encore indûment le projet, je suis pas très chaud, je sais pas ce que madame Naud en pense, mais il me semble qu'on commence à s'éloigner de l'objectif que nous on a qui est de protéger la route.

830 Je veux pas empêcher les gens d'accéder à la plage, je veux pas empêcher les gens de pratiquer leur sport, mais nous, l'objectif qu'on a, c'est qu'on veut protéger notre infrastructure.

Je sais pas si vous comprenez ça. Surtout de ce côté-là, vous voyez, c'est sur le cran, c'est sur le roc.

835 En tout cas, je suis pas un spécialiste en milieu marin, mais c'est des signes qu'on a que c'est assez sévère comme conditions.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

840 Monsieur Ringuette, écoutez, nous autres, c'est sûr qu'on essaie d'aller chercher le maximum de notre projet, de faire ça le top, mais je comprends qu'il y a des restrictions, puis on veut pas bloquer le certificat d'autorisation non plus.

845 C'est sûr que si on y va avec la proposition comme ça, on va l'accepter, puis je pense qu'on est allé chercher le maximum. Au moins, on a une descente qui favorise la sécurité pour la municipalité, puis qui nous permet d'avoir accès à l'eau.

850 Tu sais, dans le pire des mondes, on aurait rien eu, mais là, on a un beau projet qui s'en vient à l'Isle-aux-Coudres, d'aménagement des berges, puis si on peut jumeler tout ça avec l'entente en tourisme qu'on a un montant, pour nous autres, ça va être vraiment bien.

Puis quand on va au large, on n'ira pas modifier toutes les battures puis tout ça, c'est une perfection.

855 Ça fait que c'est juste d'améliorer le mieux qu'on peut, puis je pense qu'on est arrivé à quelque chose de bien malgré tout.

C'est sûr qu'on pouvait pas avoir juste des marches, parce que ça n'aurait pas fonctionné avec l'activité, mais dans le sens que vous dites, là, je trouve que c'est acceptable.

PAR LE MÉDIATEUR:

860

Oui monsieur Tremblay.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

865

Quand on parle de la municipalité, la municipalité pour la sécurité des gens, en même temps, c'est primordial, parce qu'on accepte de participer à des activités au fleuve ou quoi que ce soit, c'est du sport extrême, il faut vraiment emmener de la sécurité.

Mais madame Naud, peut-être avec le commentaire que je vais apporter va vous faire...

870

PAR LE MÉDIATEUR:

Va faire sursauter madame Naud?

875

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Non, non, parce que l'empiètement, vous parliez de l'empiètement tout à l'heure, c'est juste ça.

880

C'est que l'empiètement, on avait regardé aussi, on avait eu des propositions d'épi au fleuve pour garder l'ensablement, pour protéger l'ensablement.

885

Dans un cas comme le kitesurf, une activité comme celle-là, tu t'en vas au pilier, puis en connaissance de l'Isle-aux-Coudres, puis l'érosion, la façon que ça peut s'effectuer avec les experts du ministère des Transports, puis des gens qui travaillent avec nous autres, on connaît tout ça, mais il reste que si on ferait un épi, peut-être que ça nous permettrait de conserver un peu plus de dépôt qu'on pourrait faire, monsieur Bédard, je le sais pas.

PAR M. YVES BÉDARD:

890

Monsieur Ropars nous a dit, oubliez ça les épis, la condition n'est pas là pour les épis.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

895

C'est parce qu'on est dans le secteur du pilier, parce que dans d'autres secteurs, ça fait.

PAR M. YVES BÉDARD:

Il y a pas assez de dérive littorale pour ça.

900

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

OK. Parce qu'au Cap-aux-Pierres, ça a fonctionné, puis là, ça fonctionnerait pas, c'est ça?

905

PAR M. YVES BÉDARD:

Non. Monsieur Ropars est clair.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

910

Parce qu'on parlait d'empiètement, des épis au fleuve...

PAR Mme ISABELLE NAUD:

915

Oui, puis nous dans le dossier, quand on vous a demandé de faire une analyse supplémentaire des variantes, c'est aussi dans ce sens-là qu'on allait.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

920

C'est ça que je pense, mais là, il vient nous le confirmer, mais je voulais que les gens le sachent aussi.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

925

C'est bien.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

930

Bien, dans le sens, Dominic, c'est sûr qu'on habite l'Isle-aux-Coudres, puis on la connaît, mais nous autres, on vous a montré des photos tout à l'heure du site, puis, Dominic, tu dois te rappeler de ça quand tu étais petit bonhomme, il y avait pas autant de sable que ça.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

935

L'ensablement augmente au pilier, la pêche au marsouin aussi.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

940 Moi en tout cas, on y va souvent, c'est sûr que c'est au large, c'est à peu près à un kilomètre
(1 km), mais il y a des monticules de sable, ça a quasiment six (6 pi) à huit pieds (8 pi) de haut. Ça
a augmenté énormément.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

945 Ça augmente un peu partout.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

950 Ça serait le fun de parler à monsieur, le spécialiste, parce que, c'est sûr que les berges, c'est
différent, mais à cette place-là, il se ramasse énormément de sable. C'est sûr que ça a pas rapport
à notre accès, mais c'est une question que je me pose, d'où c'est qu'il vient, ce sable-là?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

955 Bien moi, je peux vous répondre.

PAR LE MÉDIATEUR:

960 Les gros bateaux!

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

965 Non. Je peux vous dire ce qui est arrivé. C'est que dans les années soixante–soixante-dix,
même les années cinquante, les gens transportaient le sable du fleuve et l'emmenaient sur la terre
ferme. On mettait ça pour déglacer l'hiver, on mettait ça pour faire du revêtement, pour n'importe
quoi, la route, des entrées privées.

 Puis là maintenant, c'est interdit d'aller chercher du sable au fleuve.

970 La même chose que dans le chemin de la Bourroche. La minute qu'on a dit, avec le
ministère de l'Environnement, on arrête de sortir du sable, on a mis de l'empierrement pour
empêcher ça, et pour protéger notre route, bien, le sable a embarqué par-dessus notre
empiètement, à des places.

975 Monsieur Bédard le dit très bien, avec les affaires qui ont passé, il y a des secteurs, encore
ça se balaie quand même, mais il se ramassait au large. C'est ce qui se passe avec la pêche à

980 marsouin, le sable est plus exploité, le sable reste là, puis il s'accumule. C'est ce que ça fait. Puis ça, je l'ai vécu, je suis pas si vieux que ça.

985 Mais c'est vraiment, quand on parle à des personnes âgées, puis c'était ça qui se faisait aussi. Ils exploitaient le sable sur le bord de la grève, qui faisait faire de l'érosion. La même chose quand ils ont décidé dans le début des années quatre-vingt, de "lipper" le roc au large, l'emmenner sur terre, ça, ça a été la gaffe monumentale.

985 **PAR Mme ISABELLE NAUD:**

Moi, j'aurais une petite question pour vous!

990 Je regarde sur la photo, je remarque quand même que c'est pas élevé comme pente ou comme berge. On parle de quelque chose, d'une enjambée à peu près?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

995 Oui, c'est ça.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1000 Puis là, je me questionne juste à quel point la nécessité est là. Puis souvent, vous devez aller dans l'eau, parce qu'on s'entend qu'on n'est pas dans les Caraïbes, vous devez quand même avoir des bottillons néoprène?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1005 Oui.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

Ça fait que je suis en train de me questionner sur la nécessité de faire une descente?

1010 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Il va y avoir des empierrements.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1015

Oui, oui, il va y avoir des empierrements, mais je veux dire, si on fait un accès en escalier à même l'empierrement, sur, je sais pas!

PAR LE MÉDIATEUR:

1020

Bien, c'est une question pratique, madame Naud.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1025

Bien, c'est pour ma connaissance personnelle.

PAR LE MÉDIATEUR:

1030

Dans le fond, si vous arrivez avec une planche d'un bord, puis une voile de l'autre, puis si vous descendez des marches...

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1035

Ah nous, on le fait avec des canots à glace, monsieur!

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1040

Mais pas avec une remorque avec une chaloupe! Parce que c'est le côté sécurité en même temps, c'est pas juste le kitesurf qui descendent, c'est le côté sécuritaire.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1045

Ça fait que sur cette photo-là, d'abord elle a deux (2) ans, la photo, puis c'est plus de ce côté-là qui est l'accès. On voit du côté, vers le bas de la photo.

PAR LE MÉDIATEUR:

Et le bas de la photo s'en va vers où?

1050

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Vers l'est. Regardez, on voit sur la photo que les crans sont assez, puis au MTQ, selon le plan, ils faisaient de l'enrochement ici.

Ça fait que s'il y a une pente douce, bien, ce serait parfait.

1055

PAR M. YVES BÉDARD:

J'ai la photo aérienne ici. Le belvédère, une photo aérienne de l'année 2012.

1060

PAR M. PASCAL DUFOUR:

C'est ça.

PAR M. YVES BÉDARD:

1065

Si vous la voulez, je peux vous la donner, si ça vous intéresse! C'est à marée haute, par contre.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1070

Oui, c'est ça. À marée haute, tu vois qu'on voit que la pointe est beaucoup plus haute, mais elle nous permet d'avoir accès à l'eau beaucoup plus souvent, que ce soit marée basse ou marée haute.

PAR M. YVES BÉDARD:

1075

Nous, l'accès, on le fait aussi pour les véhicules de la municipalité, en cas d'urgence, pour qu'un petit pick-up puisse passer avec une remorque puis un bateau.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1080

Moi, je me pose la question, parce que c'est comme nouveau dans le dossier, là. L'étude d'impact ne fait pas mention du sport en tant que tel.

PAR LE MÉDIATEUR:

1085

Elle fait mention d'accès, par exemple.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1090

De l'accès, de la descente?

PAR LE MÉDIATEUR:

1095 Non pas de la descente, de l'accès au fleuve.

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1100 De l'accès au fleuve, ça, je suis d'accord. Mais elle fait pas non plus mention, il n'y a pas de justification de descente de sécurité, tout ça, ça fait que mes questions portent à ce niveau-là, puisque c'est pas discuté dans l'étude.

PAR LE MÉDIATEUR:

1105 Est-ce qu'il faut faire un addenda à ce moment-là à l'étude d'impact?

PAR Mme ISABELLE NAUD:

1110 Bien, ça dépend. Si on fait ce que monsieur Bédard dit, puis il y a pas d'empiètement supplémentaire, puis l'accès au fleuve, l'empiètement se fait vers les terres, non.

PAR LE MÉDIATEUR:

1115 Monsieur Bédard, une lettre, trois (3) paragraphes, c'est réglé, n'est-ce pas madame Naud?

PAR Mme ISABELLE NAUD:

Si c'est vers les terres.

1120 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Vendu!

PAR LE MÉDIATEUR:

1125 C'est pas compliqué!

PAR M. YVES BÉDARD:

1130 Une pente, deux pieds (2 pi) de pente, trois (3) dans un deux pieds (2 pi) de pente, ça fait pas une grande surface!

1135 Nous, ça va prendre un peu d'arpentage, parce que c'est tout croche, il faut être capable d'adapter quelque chose de droit puis d'aplomb.

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Bien là-dessus, on vous fait confiance.

1140 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Ça fait qu'on s'entend, vous êtes d'accord avec ça, monsieur le maire est d'accord avec ça. Donc avec une pente qui va être prise un peu plus haut, c'est-à-dire sur la terre ferme et qui va descendre, il n'y aura pas plus d'empiètement, madame Naud, pour vous satisfaire.

1145 **PAR Mme ISABELLE NAUD:**

Parfait.

1150

DIFFÉRENTS ACCÈS AU FLEUVE

1155 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Maintenant, nous allons regarder avec madame Perron ses accès au fleuve qu'elle souhaite. Vous avez fait une belle liste?

1160 **PAR Mme PASCALE PERRON:**

Oui, j'ai fait une belle liste, mais en même temps, on me demandait ça, j'ai fait ça ce matin, c'est, on peut dire, aléatoire, puis j'en ai une dizaine.

1165 Mais je suis contente, parce que je sais maintenant qu'il y en a. Hier, c'était comme pas trop sûr si les accès étaient là, puis c'est important qu'ils soient là, ces accès-là, parce que c'est très achalandé l'été, cette partie de l'île. Ça doit rester convivial, accueillant pour nos touristes, parce que c'est notre grosse industrie. Donc c'est ça.

1170 Ça fait que oui, j'ai fait ma petite liste de points, mais je sais pas comment vous voulez procéder.

PAR LE MÉDIATEUR:

1175 Et d'ailleurs, monsieur Tremblay nous mentionnait cet après-midi que pour lui, je pense qu'un accès à peu près à tous les kilomètres, ce serait quelque chose qui devrait être fait.

PAR Mme PASCALE PERRON:

1180 Oui, ça irait de soi.

PAR LE MÉDIATEUR:

1185 C'est ça. Donc à ce moment-là, je sais pas comment vous les avez identifiés. Est-ce que c'est à peu près ça, un kilomètre (1 km)?

PAR Mme PASCALE PERRON:

1190 Bien, j'ai pensé les faire, exemple, comme dans les endroits où il y a, en face du Cap-aux-Pierres, la descente, tu sais, des endroits où il y a...

PAR LE MÉDIATEUR:

Suffisamment d'espace.

1195 **PAR Mme PASCALE PERRON:**

1200 De l'espace, puis de l'achalandage aussi. En face du camping Leclerc, l'Hôtel Cap-aux-Pierres, à l'intersection du chemin de La Baleine, c'est comme des endroits stratégiques où les gens les voient assez facilement, bon, on a accès là.

Puis peut-être une dans le coin où il y a beaucoup de maisons en bas, bien, peut-être à un kilomètre (1 km) du caye.

1205 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Bien, de toute façon, demain matin en allant tous ensemble avec le ministère des Transports, on va s'arrêter à chaque endroit, et ça va être plus facile de visualiser le tout à ce moment-là.

1210 Avant d'aller voir madame Naud, monsieur Tremblay, puis madame Perron, quand vous parliez, bon, l'espace, ce serait quoi exactement?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1215 Là, ce qu'on parle, c'est un travail qui est très bon, parce qu'il y a des endroits ciblés, il faut penser aussi sécurité le long de la route. S'il y a des autos qui s'arrêtent pour prendre une marche, il faut qu'il y ait assez large, que ce soit sur le gazon, c'est pas grave, mais sans empiéter dans le fleuve, madame Naud, c'est juste qu'il y ait du terrain déjà existant. Comme Cap-aux-Pierres, on peut se stationner l'autre bord, puis là, c'est sécuritaire.

1220 Mais on veut pas arriver où ce qu'on a l'empierrement à peu près à deux mètres (2 m) de la chaussée, pour pas qu'il y ait d'autos qui s'arrêtent là. Les vélos, c'est correct.

1225 Mais les sites que vous avez ciblés, madame Perron, ça me semble raisonnable à voir. Je sais qu'il y a encore de l'accotement qui existe.

PAR M. YVES BÉDARD:

Il y a assez de dégagement...

1230 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

Il y a du dégagement pour qu'une auto puisse arrêter. Ça peut arriver. C'est ça, il faut penser sécurité. Sans empiéter dans le fleuve, mais sécurité sur la route aussi.

1235 **PAR Mme PASCALE PERRON:**

1240 Mais il faut penser aussi que c'est pas juste des autos qui arrêtent; souvent c'est des gens qui marchent, puis qu'ils voient une facilité de pouvoir avoir accès. C'est l'idée de pouvoir avoir accès, de voir des marches, oui on marche sur la route, tout à coup on peut descendre puis aller sur la grève.

PAR LE MÉDIATEUR:

1245 Même chose pour les cyclistes aussi, ils peuvent arrêter.

PAR Mme PASCALE PERRON:

Oui, c'est ça. Puis avoir accès d'une façon sécuritaire.

1250

PAR LE MÉDIATEUR:

En termes de largeur, c'est quoi, c'est trois pieds (3 pi) à peu près, ces marches-là?

1255

PAR M. YVES BÉDARD:

À peu près. Que deux (2) personnes puissent en amoureux monter et descendre.

1260

PAR LE MÉDIATEUR:

Étant donné que c'est trois (3) marches ou deux (2), c'est pas si pire, ça se fait bien.

Donc OK. De ce côté-là, demain matin on pourra aller visualiser tout ça, et ça va nous donner une meilleure indication.

1265

PISTE CYCLABLE

1270

PAR LE MÉDIATEUR:

Maintenant, le dernier point qui restait à discuter, c'est la question de la piste cyclable.

Je vous laisse la parole, madame Perron.

1275

PAR Mme PASCALE PERRON:

Bien, de nos jours, sur l'Isle-aux-Coudres de toute façon, le vélo est très très très populaire, et puis on travaille beaucoup depuis longtemps à essayer d'avoir des pistes cyclables. Je sais que c'est pas le budget présentement.

1280

Mais ce qu'on veut s'assurer, c'est quoi votre ouverture là-dessus, pour avoir une piste cyclable possiblement?

1285

Autrement dit, ce que je veux dire, c'est que ce que vous allez faire, est-ce que, par la suite, ultérieurement, il va y avoir moyen, si le budget y est, d'installer une piste cyclable à cet endroit-là?

PAR LE MÉDIATEUR:

Monsieur Bédard.

1290 **PAR M. YVES BÉDARD:**

En fait...

1295 **PAR Mme PASCALE PERRON:**

Est-ce que c'est considéré, ça?

PAR M. YVES BÉDARD:

1300 Il faut faire attention aux définitions, parce qu'il y a plusieurs définitions. Il y a l'accotement cyclable, la bande cyclable et la piste cyclable. Ce sont toutes des choses différentes.

Nous, ce qu'on a prévu, un espace qui peut éventuellement être transformé en accotement cyclable, parce que c'est un accotement qui est gravelé, mais qui pourrait un jour être pavé.

1305

Mais l'espace va être là. Il va y avoir la fin de l'empierrement, la ligne de vie, la ligne blanche, il y a un espace, je pense que c'est un mètre-un mètre et demi (1 m-1 ½ m) d'accotement, je pense que c'est un mètre et demi (1 ½ m), puis cet accotement-là pourrait éventuellement être pavé pour devenir un accotement cyclable.

1310

Mais on le pave pas parce qu'on met pas de pavage dans ce contrat-là. Mais ça le sera éventuellement, suite à des pressions de votre maire, de votre député, de faire paver ça.

Mais pas dans ce projet-là, parce qu'on n'est pas là. Mais ça n'empêchera pas...

1315

PAR Mme PASCALE PERRON:

C'est ça, il faut pas que ça devienne impossible.

1320 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Non, ça va être possible. L'espace va être disponible.

PAR Mme PASCALE PERRON:

1325

On parle pas de bande d'accotement, parce que ce qu'on a présentement, c'est pas assez. Puis vous êtes du ministère des Transports, donc c'est une question de sécurité, ça.

1330 Ici sur l'île, le vélo, c'est tellement populaire. Présentement, la sécurité n'y est pas, puis on est chanceux, il arrive pas grand-chose. Mais il faut quand même que ça se considère, ça, au niveau sécurité.

PAR M. YVES BÉDARD:

1335 Si on va sur le terrain demain, sur les zones qui ont été faites, parce que les empierrements ont été faits il y a cinq (5) ans, avec la coupe type, la façon qu'on veut faire, puis là, on le voit, on voit l'espace disponible, vous allez voir exactement. C'est pas pavé, c'est gravelé.

1340 Mais ça, ça pourrait être pavé un jour et devenir un accotement cyclable. Mais l'espace est là. C'est prévu. Mais on le fait pas, c'était marqué "futur" dans notre croquis.

PAR LE MÉDIATEUR:

1345 Madame Dufour.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1350 Bien justement, dans le fond, vous avez parlé de trois (3) différentes choses avec des définitions différentes. Ce qu'on a présentement, c'est un accotement, puis dans le fond, il va y avoir un espace éventuel pour paver l'accotement, mais ça reste – parce que dans le fond, ma question, c'est plus, est-ce qu'éventuellement, est-ce qu'on peut penser à avoir la place pour avoir une piste, c'est-à-dire, dans ma tête, à deux (2) sens, non?

PAR M. YVES BÉDARD:

1355 Jamais.

PAR Mme CATHERINE DUFOUR:

1360 C'est impossible?

PAR Mme PASCALE PERRON:

1365 Pourquoi c'est impossible?

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

Effectivement, une piste cyclable, c'est quand les deux (2) vélos se rencontrent. Ça, c'est trois mètres et demi-quatre mètres (3 ½ m-4 m) de large. On n'a pas ça, là.

1370

Deuxièmement, quand dans la mesure du possible, quand on intervient, quand on fait le resurfacement de la route, si on est en mesure d'élargir la largeur de l'asphalte, autrement dit asphalté les accotements, on le fait. On le fait parce qu'on sait que la pratique du vélo est de plus en plus, c'est très populaire.

1375

Deuxièmement, c'est une question de sécurité, autant pour les cyclistes que pour les automobilistes que pour les piétons, etc. Il y a un paquet d'avantages.

Mais pour ça physiquement, il faut avoir la place. Si on n'a pas la place pour le faire, ça veut dire qu'il faut acquérir du terrain, il faut élargir la route, il faut déplacer les fossés. On parle pas du tout du même genre d'intervention.

1380

C'est pour ça que dans les opérations, je vous dirais normales de resurfacement de route, lorsqu'on peut s'élargir un peu, si c'est un demi-mètre (½ m), ce sera un demi-mètre (½ m), si c'est un mètre et demi (1 ½ m), on va aller chercher un mètre et demi (1 ½ m), mais c'est variable par endroit, mais il faut toujours rester à l'intérieur de l'emprise de la route, il faut pas déborder sur les propriétés privées, ces choses-là.

1385

Si la municipalité ou la MRC, peu importe, le milieu veut des pistes cyclables, bien là, c'est des vraies pistes cyclables, ça, c'est une autre chose. On parle plus du tout du même projet.

1390

Voyez-vous, on est en discussion avec le milieu, à chaque fois qu'on a des projets d'intervention pour améliorer les routes, bien, c'est un facteur qu'on prend en considération, puis si on peut élargir dans la mesure du possible, raisonnablement, on essaie de le faire.

1395

PAR LE MÉDIATEUR:

Monsieur Tremblay.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Je veux juste ajouter un commentaire. Une piste cyclable, c'est très bien démontré qu'une piste cyclable, c'est sur trois mètres (3 m) de largeur, et puis une piste cyclable, il faut pas que les autos embarquent dessus. Ça veut dire un petit terre-plein avec une bordure pour pas que l'auto embarque. Ça, c'est une piste cyclable.

1405

1410 Un accotement cyclable, si on regarde à l'Isle-aux-Coudres, il faut être constant. C'est comme l'éclairage, j'en ai parlé aujourd'hui, c'est comme l'éclairage des rues. Quand on fait de l'éclairage des rues, on dit, on met une lumière à tous les deux (2) poteaux, puis il faut essayer de garder une lumière à tous les deux (2) poteaux, sinon, c'est qu'un secteur sans en avoir, ça change ta vue le soir.

1415 Bien, c'est la même chose qu'une piste cyclable, puis l'accotement cyclable qu'on a fait pendant qu'on a fait les réseaux d'aqueduc et d'égout, vous avez vu que c'est juste un accotement cyclable qu'on a fait.

C'est ça, on pouvait pas empiéter sur les terrains, les maisons. Puis quand on est constant, bien, ça reste que les gens le savent. Puis si on fait une piste cyclable à une place sur cinq kilomètres (5 km), et on revient à de l'accotement cyclable, c'est là qu'est le danger.

1420 Et puis pour la MRC – d'ailleurs la MRC dans toutes les municipalités, on a un pacte rural qui dit qu'on fait des pistes cyclables, on appelle ça de l'accotement cyclable, puis on en fait dans les zones où il y a du soixante-dix kilomètres-heure (70 km/h), Saint-Urbain, Les Éboulements, Saint-Hilarion, puis les vélos sont le long, puis c'est sécuritaire quand même.

1425 Ici, on a une limite de vitesse de cinquante kilomètres (50 km/h), mais une piste cyclable peut se faire pareil ailleurs que le long du fleuve. C'est ça que je vous dis tout de suite en partant, parce que ça fait plaisir à madame Naud aussi, parce que là, il faudrait empiéter vraiment dans le fleuve. Pensons-y pas.

1430 Dans le secteur du cinq kilomètres (5 km) qui appartient à la municipalité, dans le chemin des Coudriers, qu'on s'est fait hériter de ça du ministère des Transports il y a quelques années, il faudrait empiéter sur les terrains côtiers. Ça fait que ça veut dire, toutes les maisons, on dirait, bien là, on va acquérir du terrain, peu importe, tu veux ou tu veux pas, la municipalité peut exproprier, peut le faire, mais là, on serait obligé d'aller empiéter là pour faire une piste cyclable, il faudrait qu'elle soit du côté terrestre. On pourrait pas la faire du côté fleuve.

1435 Ça fait que si on la fait du côté terrestre, bien, les gens peuvent s'arrêter, traverser la rue. Il y a toujours un danger.

1440 Il faut vraiment analyser tous les pour et tous les contre. À l'Isle-aux-Coudres, un accotement cyclable se comporte très bien. On n'a pas eu d'accident, on n'a jamais rien eu. Je souhaiterais avoir des pistes cyclables, mais il faut être constant.

PAR Mme PASCALE PERRON:

1445

Je suis pas d'accord avec ça, là.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1450

Bien, c'est sûr qu'il y a des gens qui peuvent pas être d'accord, mais il faut le voir de même côté sécurité aussi.

1455

On le fait dans les autres municipalités, puis c'est de l'accotement cyclable qu'on fait ou une bande cyclable. On peut appeler ça une bande, parce qu'une bande cyclable, c'est à même la route. Des fois c'est un mètre et demi (1 ½ m), là, on l'a, l'empiètement. Mais si on l'a pas, il faut le faire de cette façon-là.

1460

Je dis pas que je travaillerai pas sur une piste cyclable comme maire, mais il faudrait aller empiéter sur le terrain côtier, du côté terrestre. On peut pas empiéter dans le fleuve.

Il faudrait déplacer une route complète comme monsieur Ringuette l'a dit.

PAR LE MÉDIATEUR:

1465

Monsieur Ringuette et monsieur Bédard l'ont très bien spécifié tantôt qu'il n'y a pas de place pour aller vers la mer. Tout le monde en est conscient.

1470

Moi, j'ai encore fait le tour de l'île après-midi tranquillement, il y avait pas de cyclistes, mais je suis allé quand même tranquillement, mais tu vois qu'il n'y a pas effectivement, du côté mer, il y a pas d'endroit tellement où il pourrait y avoir une piste cyclable.

1475

Par contre, monsieur Tremblay l'a très bien dit, il faut empiéter sur les propriétés privées. À ce moment-là, bien, c'est parce qu'il y en a qui vont refuser, ça veut dire qu'il faut que tu ailles au Tribunal d'expropriation, etc., etc., et c'est très long.

PAR Mme PASCALE PERRON:

Je comprends tout ça.

1480

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais c'est pas parce qu'ils veulent pas en faire, n'est-ce pas monsieur Tremblay?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1485

Mais l'accotement cyclable, le ministère a très bien répondu aussi tout à l'heure. Eux font la route après ça, la partie qui est là peut être asphaltée.

PAR Mme PASCALE PERRON:

1490

C'est ça. Si on a au moins...

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1495

Ça, la municipalité va faire des pressions auprès du ministère.

PAR LE MÉDIATEUR:

1500

Oui monsieur Ringuette.

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

1505

Moi, je trouve que monsieur Tremblay a donné une très bonne image. C'est comme l'éclairage, quand tu en as de façon régulière, ça va, puis à un moment donné tu arrives dans un trou, n'importe quoi, un trou noir, ça fait de la dentelle, donc c'est pas très sécuritaire.

C'est pour ça qu'un projet de bande de piste ou d'aménagement quelconque favorisant le vélo, c'est pas un projet, on tire pas à pile ou face, puis il faut vraiment tout analyser les contraintes qu'on a dans le milieu.

1510

C'est pas aussi évident que ça en a l'air. Ça a l'air facile, mais c'est pas toujours aussi évident que ça. Puis la préoccupation qu'on a, c'est que si on construit quelque chose, on veut que ce soit sécuritaire pour les utilisateurs, également pour les automobilistes, il faut pas que ça devienne une entrave ou quelque chose qui est dangereux. Le ministère encourage la pratique de ces choses-là. On donne même des subventions.

1515

On fait même, voyez-vous, on n'est pas obligé d'asphalter nos accotements, mais on le fait. Ça coûte pas rien faire ça, c'est très dispendieux, mais on le fait, parce qu'on sait qu'il y a des gains importants au niveau de la sécurité à tous les niveaux.

1520

PAR Mme PASCALE PERRON:

Mais ça, ça va être considéré dans le projet?

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

1525

C'est considéré. Le projet qu'on a à l'Isle-aux-Coudres présentement est d'abord et avant tout, comme je l'ai mentionné au début, c'est pour protéger notre infrastructure. Donc on va essayer de rester à peu près dans l'image qu'on avait avant les dommages au niveau des réparations puis des endroits qu'on veut protéger.

1530

C'est évident qu'il reste toujours, ça vient pas coller sur la ligne blanche, il y a des zones qui peuvent être variables. Mais éventuellement dans un projet de resurfacement, c'est sûr que ces choses-là sont prises en compte. On reçoit des demandes à peu près de toutes les municipalités qui nous demandent si on est en mesure de faire ça lorsqu'on fait des travaux de pavage ou de reconstruction, peu importe.

1535

Quand on fait des travaux de plus grande envergure, c'est des éléments qui sont vraiment pris en compte.

1540

Mais dans le projet présent d'empierrement, c'est un projet d'empierrement qu'on a, c'est pas un projet de piste cyclable, puis c'est pas un projet de reconstruction de route. On garde la route dans l'alignement où elle est, croche comme elle est. On change pas son gabarit de route.

1545

Tout ce qu'on veut faire, c'est la protéger pour être capable d'assurer sa pérennité. C'est ce qu'on vise.

PAR LE MÉDIATEUR:

1550

Merci monsieur Ringuette. Est-ce que vous avez d'autres commentaires, madame Perron?

PAR Mme PASCALE PERRON:

Non.

1555

CONCLUSION

PAR LE MÉDIATEUR:

1560

Bon. Je pense qu'on a eu des réponses très satisfaisantes ce soir de la part de tous. Il y a eu des propositions qui ont été faites et pour X raisons, c'est peut-être pas réalisable; par contre, il y a d'autres façons de faire qui vont faire en sorte que ça va être acceptable, entre autres par

1565 Kitesurf Isle-aux-Coudres, probablement aussi par vous au niveau des emplacements que vous souhaitez.

1570 Je vais vous laisser réfléchir là-dessus ce soir, puis demain, lorsqu'on se rencontrera, parce que nous, si ça vous convient ce qui est proposé par le ministère des Transports, évidemment on va vous demander de signer une lettre comme quoi vous retirez la requête que vous avez adressée au ministre.

1575 Et à ce moment-là, je vais demander par la suite par contre au ministère des Transports de mettre par écrit les engagements qu'ils ont pris ce soir. Entre autres de faire une descente, et ça, ces engagements-là vont se retrouver dans le futur décret, n'est-ce pas, madame Naud?

PAR Mme ISABELLE NAUD:

Oui, oui.

1580 **PAR LE MÉDIATEUR:**

1585 Donc ça protège évidemment Kitesurf qui va avoir ce que vous avez demandé, peut-être pas tout ce que vous avez demandé, mais au moins une descente qui satisfait vos besoins et les besoins de tous les adeptes du kitesurf, et qui va probablement aller de pair avec l'acquisition du terrain que vous voulez faire. Donc tout ça mis ensemble, ça devrait bien aller.

1590 De votre côté, si vous êtes satisfaite demain matin aussi, madame Perron, des emplacements puis tout ça, et que le ministère est d'accord pour bien les regarder et pour travailler de concert avec la municipalité et avec vous, parce qu'il y en a une partie que c'est la municipalité...

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Il y en a plus à la municipalité qu'il y en a au ministère.

1595 **PAR LE MÉDIATEUR:**

1600 Et à ce moment-là, on va vous demander également de retirer votre requête. Mais les engagements que la municipalité va prendre en tant que promoteur et le ministère aussi vont être compris, comme je le disais tantôt, dans le décret.

Oui monsieur Dufour!

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1605 C'était juste, si les gens de Transports avaient compris qu'on avait une association avec la municipalité pour faire des toilettes qui vont servir pour le vélo et les kites sur le terrain qu'on va acheter. Dans le plan d'affaires, il y aura une infrastructure sanitaire sur le terrain qu'on va acheter, qui vont servir pour les vélos puis les kites, puis les marcheurs.

1610 Ça fait que ça va être comme une halte.

PAR M. YVES BÉDARD:

1615 Je sais que là actuellement, le belvédère qu'on parle, c'est une propriété privée.

PAR LE MÉDIATEUR:

Exact. Puis moi, il faut que je rencontre le propriétaire aussi.

1620 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Il faut avoir l'autorisation. S'il veut rien savoir d'une descente, nous, on peut pas l'obliger. C'est sûr que la municipalité va avoir à négocier des accords.

1625 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

1630 Ça reviendra à la municipalité de le faire. Parce que le ministère des Transports n'est pas propriétaire du fonds de la route. Le ministère des Transports, monsieur Ringuette pourra vous l'expliquer aussi, la route appartient à la municipalité, le fonds de route, eux autres ont l'entretien, puis la construction du pavage et tout ça, l'empiètement. Mais le fonds de la route appartient, puis les seuls qui peuvent aller, c'est la municipalité qui peut aller avoir un accès avec le propriétaire.

1635 D'ailleurs je vous ai déjà – j'ai toujours travaillé dans ce dossier-là, et puis on attend de savoir quel terrain en premier lieu, puis où l'emplacement qu'on allait faire, la descente, avant de dire on va faire une expropriation.

1640 Nos aviseurs légaux sont déjà dans le dossier. Connaissant le propriétaire, par son lot, lui, il longe la route, parce qu'on n'est pas au trait carré, après ça les lots sont sur l'autre sens complètement à quatre-vingt-dix degrés (90⁰), ce qui fait qu'on est dans une propriété. Donc monsieur a monté la surenchère de cette propriété-là avec l'achat.

Mais la municipalité va continuer à aller de l'avant dans le dossier. C'est très important pour l'activité du kitesurf.

1645 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Mais de toute façon, c'est vrai, je vous avais demandé son nom et son numéro de téléphone et son adresse cet après-midi.

1650 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

Je vais vous apporter ça demain matin. Après-midi, j'étais trop préoccupé.

1655 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Mais est-ce que ce monsieur-là demeure sur l'île?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1660 Oui, il demeure sur l'île.

PAR M. YVES BÉDARD:

1665 On l'a rencontré cet après-midi.

PAR LE MÉDIATEUR:

Ah, vous l'avez rencontré?

1670 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Il était là, puis il est venu nous voir. Une rencontre fortuite.

PAR LE MÉDIATEUR:

1675 Est-ce que c'est le monsieur qui demeure en face?

PAR M. YVES BÉDARD:

1680 Monsieur Chouinard.

PAR LE MÉDIATEUR:

Sa maison est juste de l'autre côté, c'est ça?

1685

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

En face du belvédère.

1690

PAR LE MÉDIATEUR:

En face du belvédère. Puis c'est le terrain à côté que vous voulez acheter?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1695

Le seul terrain à vendre présentement.

PAR LE MÉDIATEUR:

1700

Il n'appartient pas à monsieur Chouinard?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1705

Non, Bouchard.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

L'autre, ça a pas marché, l'autre terrain?

1710

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Ah bien non, bien, on est à négocier avec eux.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1715

Moisan?

PAR M. PASCAL DUFOUR:

1720

Moisan.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Parce que c'est important, vous allez nous le dire.

1725

PAR M. PASCAL DUFOUR:

Ah, on est là-dedans.

1730

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Parce que si vous faites un bout sur la route pour aller à l'accès, c'est important ça aussi, il va falloir, nous autres, visualiser ça, puis le regarder demain. C'est ce que je vous avais parlé, il faut pas marcher trop long sur la route.

1735

PAR LE MÉDIATEUR:

Et monsieur Bédard, quand vous l'avez rencontré, le propriétaire, est-ce qu'il était enthousiaste?

1740

PAR M. YVES BÉDARD:

Bien, il semblait dire qu'il est au courant de rien, là, de ce qui se passait.

1745

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça fait qu'il va falloir que j'aïlle le rencontrer pour le mettre au courant!

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1750

Bien, vous êtes au courant des démarches qu'on veut faire, monsieur le Commissaire.

PAR LE MÉDIATEUR:

1755

Bien en fait, oui, vous me dites qu'à l'heure actuelle, mais je pense que je vais avoir besoin de votre documentation avec vos aviseurs légaux. Ça va me prendre aussi le nom des aviseurs légaux pour savoir où en est rendu le processus là-dedans.

1760

Et moi, je me dois quand même d'aller rencontrer le propriétaire du terrain, de façon à voir avec lui quelles sont ses attentes et quels sont ses objectifs.

1765 Vous nous avez dit que le terrain avait pris de la valeur. Ça me fait penser, quand je travaillais pour la Société québécoise d'assainissement des eaux, on faisait l'assainissement des eaux aux Îles-de-la-Madeleine, puis on avait besoin d'une partie de terrain qui était à peu près cent pieds par vingt pieds (100 pi X 20 pi), puis le gars demandait un million et demi (1 ½ M\$). Ça fait que moi, je dis, ouais, il y a un puits de pétrole? On n'a jamais trouvé de pétrole. Ça fait qu'on a dit, écoute, ton million et demi (1 ½ M\$), oublie-le, nous, on paie selon la juste valeur marchande du terrain. Le gars était pas d'accord, mais il est allé au Tribunal d'expropriation, le juge l'a ramassé, ça n'a pas pris de temps, mais bon.

1770 Ça fait que c'est ça qu'il faut comprendre aussi, que la valeur d'un terrain, il faut le vendre à sa juste valeur marchande. Je dis pas que vous pouvez donner un deux-trois pour cent (2 %-3 %) de plus si ça vous tente, mais pas cinquante pour cent (50 %).

1775 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

1780 Je vous dirais que lui a donné à peu près du quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) plus cher. La spéculation a fait que le rôle d'évaluation a même pas été capable d'atteindre le prix qu'il a donné pour la totalité. Parce que la madame en a gardé encore cinquante pour cent (50 %) de ce terrain-là. Puis il a un mètre-un mètre et demi (1 m-1 ½ m) de large sur la longueur de la route, sur à peu près un kilomètre (1 km).

1785 Puis si on irait du côté juridique ou n'importe quoi, même les arpenteurs, on a deux (2) firmes d'arpenteurs, on a nos arpenteurs à la municipalité et lui a son arpenteur, Kitesurf a leurs arpenteurs qui contredisent l'arpentage de notre arpenteur.

Mais ça démontre, mais par contre, il y a une propriété quand même, c'est pas l'empierrement qui vient définir la propriété. Ça, c'est clair.

1790 **PAR M. PASCAL DUFOUR:**

Ça démontre, vous parliez de puits de pétrole, je pense que le kite, c'est un puits de pétrole!

1795 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Bien, on va voir ça à l'usage! Quand madame Dufour va apporter une belle compétition internationale, là, on va dire, oui, c'est du beau pétrole qu'elle amène avec elle!

1800 **PAR M. RICHARD RINGUETTE:**

Puis s'il y avait du pétrole, ça appartient au gouvernement, dans le sous-sol!

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1805 Puis il y en a du pétrole à l'Isle-aux-Coudres. Quand on a fait le réseau d'aqueduc, quand on a fait des recherches en eau potable, à partir de 98!

PAR LE MÉDIATEUR:

1810 Ça fait que réfléchissez à tout ça, monsieur et madame Dufour, ainsi que madame Perron, parce que je vais vous demander éventuellement de signer une lettre comme quoi vous faites le retrait de la requête que vous avez adressée au ministre.

Mais entre-temps, on va continuer à travailler, comme je le disais tantôt.

1815 Moi, je me dois de rencontrer le propriétaire du terrain.

Je vais travailler aussi à regarder avec les aviseurs légaux de la municipalité où ils en sont rendus, parce que moi, c'est important de savoir le cheminement qui doit être fait.

1820 Du côté du ministère des Transports, bien, vous allez nous envoyer par écrit vos engagements, du moins pour cet aspect-là de la descente et également demain avec madame Perron, lorsqu'on fera les choses, l'engagement que vous allez prendre.

1825 Et en ayant ça, bien là, ça va être parfait. Quand je vais faire mon rapport à monsieur Blanchet, madame Naud va avoir une copie du rapport avec toutes les choses, et éventuellement si tout va bien, il y aura un décret qui permettra de faire vos travaux le plus rapidement possible.

Est-ce que ça convient à tout le monde?

1830

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1835

PAR LE MÉDIATEUR:

1840 Bon, on se voit demain matin à neuf heures trente (9 h 30) au belvédère. On va commencer par le belvédère, puis après ça on va suivre.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Je vais vous apporter l'information.

1845

PAR LE MÉDIATEUR:

Parfait. Oui madame Perron.

1850

PAR Mme PASCALE PERRON:

Ça va.

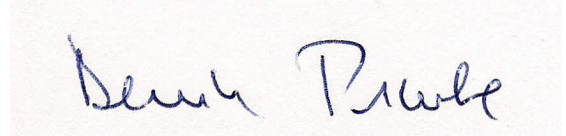
PAR LE MÉDIATEUR:

1855

Merci beaucoup pour votre présence ce soir, puis on se voit demain matin.

1860

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.

1865